

ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The text of the Message and Recommendation of the Governor General pursuant to Standing Order 66(2) in relation to the foregoing Bill is as follows:

His Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and amounts and for the purposes set out in a measure entitled "An Act to amend the Prairie Grain Advance Payments Act".

Debate was resumed on the motion of Mr. MacLaren, seconded by Mr. Lumley,—That Bill C-21, An Act to provide borrowing authority, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs.

And debate continuing;

At 5.00 o'clock p.m., the House proceeded to the consideration of Private Members' Business, pursuant to Standing Order 18(5).

By unanimous consent, all Orders and Items preceding No. 14 were allowed to stand.

The Order being read for the second reading and reference to the Standing Committee on Justice and Legal Affairs of Bill C-213, An Act to amend the Criminal Code (capital punishment);

Mr. Domm, seconded by Mr. Neil, moved,—That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Legal Affairs.

And debate arising thereon;

The hour provided for Private Members' Business expired.

(Proceedings on Adjournment Motion)

At 6.00 o'clock p.m., the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed pursuant to Standing Order 45(1);

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Changes in Committee Membership

Notice having been filed with the Clerk of the House pursuant to Standing Order 69(4)(b), membership of Committees was amended as follows:

Mr. Hopkins for Mr. MacBain on the Standing Committee on Northern Pipelines.

une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé en conformité des dispositions de l'article 66(2) du Règlement, au sujet du projet de loi précité, se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière, selon les montants prescrits et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies».

Le débat reprend sur la motion de M. MacLaren, appuyé par M. Lumley,—Que le projet de loi C-21, Loi portant pouvoir d'emprunt, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Le débat se poursuit;

A dix-sept heures, la Chambre aborde l'étude des affaires émanant des députés, conformément à l'article 18(5) du Règlement.

Du consentement unanime, les ordres et les articles précédant le numéro 14 sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la justice et des questions juridiques du projet de loi C-213, Loi modifiant le Code criminel (peine capitale).

M. Domm, appuyé par M. Neil, propose,—Que ce projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires émanant des députés est expirée.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix-huit heures, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée conformément à l'article 45(1) du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes conformément à l'article 69(4)(b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Hopkins en remplacement de M. MacBain sur la liste des membres du Comité permanent sur les pipe-lines du Nord.